

## En Sierra Leone, malgré de réels progrès, le système éducatif reste fragile

En peu d'années, le système éducatif de la Sierra Leone a fait d'importants progrès. L'engagement financier du pays en faveur de l'éducation est bien supérieur à la moyenne des pays voisins et des améliorations sont observées dans de nombreux indicateurs de scolarisation. Pour autant, le système éducatif reste marqué par une grande fragilité. Qualité de l'éducation défailante, disparités sociales et géographiques, difficulté dans la gestion des enseignants : les efforts doivent se poursuivre afin de continuer sur la voie des progrès obtenus.

### 1. Des motifs de satisfaction

#### 1.1 Des efforts budgétaires en faveur de l'éducation

Petit État de 5,7 millions d'habitants en 2010, la Sierra Leone connaît depuis la fin des conflits en 2002, un regain démographique, avec un taux de croissance estimé à 2,6 % entre 2004-2014 contre 1,8 % la décennie précédente. La pression sur le système éducatif est en conséquence élevée : d'ici 2020, l'école primaire devrait accueillir plus de 1,5 million d'élèves, correspondant à un accroissement de 56 % de sa capacité de 2010.

Bien que la croissance économique ait progressé au cours des années 2000, la part des ressources de l'État en pourcentage du PIB est restée faible, en raison notamment d'une mobilisation limitée des ressources internes, estimée à 11,3 % du PIB en 2011, un niveau bien en deçà de celui observé dans les pays de niveau économique comparable (16 %).

La part des dépenses courantes d'éducation dans la totalité des dépenses courantes de l'État, bien que fluctuante, s'établit à un niveau confortable en 2011 à 29 % (contre 22% dans les pays à revenus comparables).

Dans l'ensemble, bien que les conditions macroéconomiques restent difficiles, le pays a su renforcer ses efforts budgétaires en faveur de l'éducation, attestant de la priorité que le gouvernement accorde au secteur.



#### 1.2 Des indicateurs de scolarisation en progression

Au cours de la dernière décennie, la scolarisation s'est élevée dans la quasi-totalité des niveaux d'éducation ; en particulier dans le secondaire, soutenue en partie par la hausse de l'achèvement au primaire. Les taux bruts de scolarisation sont ainsi passés, entre 2005 et 2011, de 43 % à 62 % au secondaire 1<sup>er</sup> cycle et de 14 % à 32 % au secondaire 2<sup>ème</sup> cycle. La population étudiante a également progressé ; seuls les effectifs du technique et professionnel ont enregistré une baisse relative.

	2004/05	2010/11
Pré-primaire (TBS, en %)	-	6,5 %
Primaire (TBS, en %)	156 %	122 %
Secondaire 1 (TBS, en %)	43 %	61,9 %
Secondaire 2 (TBS, en %)	14 %	31,9 %
EFTP (en % du Secondaire)	16 %	8 %
Tertiaire (pour 100,000 hab.)	330	451

Source : Banque mondiale, 2007, Base de données EMIS, Lamin et al. 2012 et RSE, 2012

Que l'on considère l'accès, l'achèvement ou la transition entre les cycles, l'ensemble des indicateurs s'est amélioré depuis 2005. En 2011, le taux brut d'accès au primaire s'établissait à 121 %, quant au taux d'achèvement du primaire, il gagnait 14 points de pourcentage par rapport à 2005 pour atteindre 76 % en 2011.

Un point également positif est l'impact de l'éducation sur nombreux aspects du développement humain, comme la santé maternelle et info-juvénile et la fécondité. Sous l'effet de l'éducation de la mère, l'âge à la première naissance, le nombre d'enfants par femme et le taux de mortalité infanto-juvénile décroissent. L'impact sur la pauvreté est également manifeste. Globalement, le primaire joue de manière décisive, contribuant à lui seul à 44 % de l'impact social de l'éducation.

## 2. Mais le système éducatif reste marqué par sa fragilité

### 2.1 De nombreux problèmes de scolarisation demeurent

Bien que l'accès au primaire se soit amélioré au cours de la dernière décennie, 14 % des enfants d'une génération n'ont pas encore accès à l'école en 2010. Le problème d'entrée tardive à l'école (40 % des nouveaux entrants au primaire ont 7 ans et plus) contribue à maintenir un grand nombre d'enfants en dehors du système scolaire. Ainsi, en 2010, ils étaient près d'un quart parmi les 6 à 11 ans à ne pas être en classe.

Le fait de vivre en milieu urbain ou non, associé à la distance de l'école, explique également l'absence de scolarisation : 55 % des enfants vivant en zone rurale et ne possédant pas d'école à une distance inférieure à 45 minutes ne suivent pas de scolarité contre 13 % des urbains ayant une école accessible en moins de 15 minutes. L'absence d'école à cycle complet peut également favoriser un retrait précoce de l'école. Cette situation concerne 38 % des écoles primaires et 28 % des élèves en 2011.

Si l'absence de scolarisation d'un enfant peut trouver ses origines dans ces problèmes d'offres scolaires, d'autres facteurs liés à la demande d'éducation entrent en jeu. Outre l'âge de l'enfant, les contraintes économiques peuvent constituer un frein à la

scolarisation. Ainsi, les coûts associés à l'école sont perçus comme rédhitoires dans 37 % des cas et le fait que l'enfant doive travailler auprès de sa famille explique 12 % des cas de non scolarisation. Malgré l'abolition des frais de scolarité au primaire en 2001, la scolarisation continue d'avoir un coût indirect sous la forme de frais d'uniformes, de papeterie, de fournitures, ou de transports, sans compter, parfois, des frais d'écoles illégaux.

### Raisons pour lesquelles le chef de famille n'envoie pas ses enfants à l'école (en %, 2007)

Age	Trop jeunes	Distance	Trop loin	Trop cher	Inutile	Malade	Autre
6-8	40,3	17,9	33,2	4,8	4,2	2,1	18,6
9-11	10	11,5	43,7	19,4	9,3	3	24,6
12-14	2,3	10,2	39,5	22,0	12,6	3,8	27,7
Total	25	14,8	37,1	11,9	7,2	2,7	21,9

Source : CWIQ 2007

### 2.2 Une gestion non optimale des enseignants

En comparaison aux pays à revenus similaires, la Sierra Leone présente les coûts unitaires d'éducation les moins élevés, en particulier aux niveaux post primaires. Ces faibles coûts sont la conséquence de salaires systématiquement inférieurs (en 2010, par exemple, les salaires des enseignants du primaire étaient de 2,4 fois le PIB par habitant contre 5,3, en moyenne, dans les pays comparables) et de ratios élèves-maitre dans le public élevés (52 : 1 au primaire)

### Comparaison internationale des coûts unitaires publics (en % du PIB par habitant, 2010)

	Primaire	Second. 1 <sup>er</sup> cycle	Second. 2 <sup>nd</sup> cycle	Supérieur
Moyenne Afrique Sub.	9,5	21,9	47,1	214
<b>Sierra Leone</b>	<b>6,4</b>	<b>10,6</b>	<b>18</b>	<b>120,7</b>
Rapport moyenne / Sierra Leone	1,5	2,1	2,6	1,8

Source : MOFED 2010, EMIS 2010/11

L'encadrement des élèves est toutefois meilleur qu'il n'y paraît ; le recours à de nombreux enseignants contractuels ayant permis d'accompagner la hausse des effectifs d'élèves et d'abaisser à 32 : 1 le ratio élèves-maitre dans les établissements primaires publics et semi-publics (un ratio inférieur de 20 points à la moyenne des autres pays d'Afrique subsaharienne) et à 21 : 1 au secondaire. Toutefois, le

recrutement d'enseignants a porté dans de nombreux cas sur du personnel non qualifié, portant la part de ces derniers dans la population d'enseignants de 41 % à 52 % au primaire et de 10 % à 40 % au secondaire entre 2005 et 2011. Un autre problème réside dans l'allocation des enseignants aux écoles qui, dans 40 % des cas au primaire et 30 % des cas au Secondaire 1<sup>er</sup> cycle, dépend d'autres facteurs que le nombre d'élèves dans l'établissement.

### 2.3 Une qualité de l'éducation perfectible dès le primaire

En Sierra Leone, le niveau d'apprentissage est particulièrement faible, et cela, à tous les niveaux d'apprentissage. Les lacunes sont manifestes dès le primaire comme en témoigne la grande majorité des enfants ne maîtrisant pas correctement l'alphabet après 3 années d'enseignement. Les résultats des élèves à l'examen régional sanctionnant la fin du secondaire font également état d'un niveau de compétences particulièrement bas des élèves. Chez les adultes, bien que le taux d'alphabétisation ait augmenté, passant de 34 % en 2004 à 42 % en 2010, il demeure bien inférieur à la moyenne des pays africains (66 % en 2010).



### 2.4 Un système marqué par de fortes disparités

Bien que les garçons et les filles aient les mêmes chances d'accéder à l'école, d'importantes disparités de genre apparaissent et se renforcent en cours de scolarisation. À la fin du second cycle de

l'enseignement secondaire, les taux d'accès sont de 32 % pour les garçons contre 14 % pour les filles.

Des disparités existent également entre zones rurales et urbaines, mais la principale source d'inégalité est

**« Les ménages les plus riches consomment 10 fois plus de ressources d'éducation que les plus pauvres »**

d'ordre économique, opérant une profonde fracture entre ménages à revenus faibles et élevés. Ainsi, alors que 55 %

des enfants issus des ménages les plus aisés accèdent au second cycle du secondaire, seuls 7 % des enfants issus des ménages les moins favorisés y accèdent.

#### Cumul des inégalités dans les scolarisations (2010)

	Fille issue d'un ménage pauvre et rural	Garçon issu d'un ménage riche et urbain
Accès au primaire	67 %	96 %
Primaire achevé	40 %	85 %
Accès au secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	27 %	82 %
Secondaire premier cycle achevé	13 %	71 %
Accès au secondaire second cycle	5 %	64 %
Secondaire second cycle achevé	1 %	56 %

Source : MICS 2010

Notons que ces disparités se cumulent jusqu'à produire des écarts considérables. Ainsi, une fille issue d'un ménage à faibles revenus résidant en milieu rural n'aura que 1 % de chance d'achever le second cycle du secondaire contre 56 % pour un garçon issu d'un ménage aisé et urbain.

La Sierra Leone fait également partie des pays où le niveau d'inégalité au regard de la répartition des ressources d'éducation est le plus fort. 53 % du total des dépenses publiques d'éducation sont consommées par les 10 % les plus éduqués. Ceci est d'autant plus inéquitable que ces mêmes 10 % sont issus des segments les plus riches de la population. Il en résulte que les enfants issus des milieux aisés consomment 10 fois plus de ressources publiques allouées à l'éducation que ceux issus des milieux défavorisés.

### 3. Des améliorations s'avèrent nécessaires

#### 3.1 Hausser le niveau des apprentissages

S'attaquer au faible niveau des acquis de base au primaire apparaît urgent compte tenu de son impact sur l'ensemble du processus d'acquisition. Cela impliquerait la mise en place d'une série de réformes telles que l'augmentation du temps d'instruction scolaire, la lutte contre l'absentéisme des enseignants et des élèves, l'amélioration des pratiques pédagogiques en classe, une meilleure gestion de l'allocation des enseignants, etc. Le développement de l'enseignement préscolaire est également une stratégie qu'il conviendrait de considérer.

#### 3.2 Améliorer l'efficacité interne du secteur

Le système éducatif sierra-léonais est marqué par d'importants niveaux de redoublement, tant au primaire (16 %) qu'au secondaire (13 %), qui en affectent négativement l'efficacité interne. Il serait important de veiller à réduire les redoublements à tous les niveaux, mais également de s'attaquer à la question des abandons, notamment au primaire, où cette dimension constitue la principale source d'inefficacité. Des politiques jouant sur l'offre et la demande scolaires devraient être mises en place et appliquées conjointement.

#### 3.3 Renforcer la gestion du système

Il conviendrait, enfin, pour les autorités, de palier à l'absence de relation entre les ressources allouées aux écoles et leurs résultats académiques par la mise en place, au niveau local, de mécanismes de supervision et de redevabilité. De tels mécanismes permettraient également d'assurer une meilleure allocation des ressources (tant humaines que matérielles) entre les régions, districts et écoles. Un système d'information et de suivi-évaluation décentralisé devrait, à cet effet, être développé, ainsi qu'un mécanisme de gestion financière et du personnel.



*Cette note est une présentation synthétique du Rapport d'état du système éducatif en Sierra Leone, finalisé en décembre 2012. Ce rapport, préparé à la demande du gouvernement, est le fruit de la collaboration entre une équipe nationale multi-ministérielle, la Banque mondiale, l'ISU, l'UNICEF et le Pôle d'analyse sectorielle en éducation de l'UNESCO (Pôle de Dakar).*

*Auteurs du rapport : Équipe nationale de Sierra Leone ; Diane Coury, Jean Luc Yameogo, Olivier Pieume (Pôle de Dakar), Mélanie Smuga (ISU), Mamy Rakotomalala (Banque mondiale).*

*Rédacteur de la note : Jonathan Jourde et Diane Coury.*



[www.poledakar.org](http://www.poledakar.org)